

HABILITATION ELECTRIQUE HO/BO-HOV/BOV

Préparation à l'habilitation du personnel non électricien

OBJECTIFS

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510

PROGRAMME

Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-530 en relation avec les domaines de tension

Théorie :

Notions élémentaires d'électricité :

- La mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
- L'évaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Les exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Le classement des installations
- Les interventions et travaux non électriques en BT
- Les travaux non électriques en HT



Personnel concerné :

Salarié d'entreprise

Pré-requis :

Être déclaré apte par le médecin du travail

Durée :

2 jours

Effectif :

12 stagiaires

Nous contacter :

**Atouts Formations
Sécurité**

Les Quatre routes
38160 Saint Romans
Tél : 09 65 01 08 11
Fax : 04 76 64 06 12
contact@aforse.com
www.aforse.com

PROGRAMME (Suite)

Comment travailler en sécurité :

- Les distances de sécurité
- L'autorisation de travaux
- La lecture de la signalisation
- Les principes et exemples de verrouillage
- Les manœuvres et consignations / Le rôle des différents intervenants
- Le matériel de sécurité électrique (outillage et équipements de protection individuelle)
- Les outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
- Les outillages non spécifiques aux électriciens
- L'incendie dans les installations électriques

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique :

- Les notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

Pratique :

Présentation des équipements électriques

- Installation HT /BT
- Comptage
- Armoires, coffrets, canalisations
- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements

Evaluation du stage

A l'issue de l'application pratique, le formateur formulera à l'employeur un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.



Personnel concerné :

Salarié d'entreprise

Pré-requis :

Être déclaré apte par le médecin du travail

Durée :

2 jours

Effectif :

12 stagiaires

Nous contacter :

**Atouts Formations
Sécurité**

Les Quatre routes
38160 Saint Romans
Tél : 09 65 01 08 11
Fax : 04 76 64 06 12
contact@aforse.com
www.aforse.com